



Ambert sur la route du Dauphiné, en 2017 déjà.

Communiqué de presse

Le 3 juin 2019

Criterium du Dauphiné : Les infos pratiques avant le passage du peloton à Ambert

Sur la route de la 3e étape entre Le Puy-en-Velay et Riom, le Criterium du Dauphiné passera par Ambert, le mardi 11 juin 2019.

. Passage estimé à Ambert entre 14h05 et 14h14

. Itinéraire :

Route du Puy > rue Saint-Pierre > allée Henri Pourrat > avenue de la Dore > avenue du Maréchal Foch > avenue Georges Clémenceau.

. Circulation :

Pour le bon déroulement de l'épreuve, priorité de passage accordée aux organisateurs entre 13h et 15h et interdiction de circulation sur les voies ci-dessus.

. Stationnement interdit

Entre 12h30 et 15h avenue de la Dore, avenue du Maréchal Foch et avenue Georges Clémenceau.

Il est par ailleurs rappelé que la divagation des animaux est formellement interdite.
Les chiens doivent impérativement être tenus en laisse.



Mairie d'Ambert – Boulevard Henri IV – BP70 – 63600 Ambert
Tél. : 04.73.82.07.60. - mairie@ville-ambert.fr